



COMMUNE DE COMMUNE DE  
VALLOUISE-PELVOUX  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 9  
Votants : 10

Le 5 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de MOUTIER Gerard, suivant convocation transmise le mercredi 25 février 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, KIRKYACHARIAN Luc, MOUTIER Gerard, SEMIOND Philippe, VIESSANT Celine

**Excusé ayant donné procuration :** ADISSON Frank à BARONNAT Bernard

**Excusé sans procuration :** GIRAUD Mathieu, HERMITTE Jean-Pierre, JEANNE Virginie, MOSSO Veronique, VERNET Laurent

**Absents :** CHERFILS Jacqueline, MOREAU Gaelle, MOUGIN Remi, PRAT Christelle

**Secrétaire de séance :**

2026-012 - DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ DE PRENDRE UNE  
DÉCISION POUR UNE AUTORISATION D'URBANISME

Madame Gaëlle Moreau, maire de la commune a déposé une demande d'autorisation d'urbanisme portant sur des travaux de modification de façade et de création d'un carport.

L'article L422-7 du code de l'urbanisme dispose : « *Si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision* ».

**Vu** l'article L.422-7 code de l'Urbanisme;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide**

**De désigner** Bernard Baronnat aux fins de prendre la décision relative à la demande d'autorisation d'urbanisme déposée par Madame Gaëlle MOREAU.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 5 mars 2026

